



INSCRIPTION

Bulletin Tarif spécial



~~400 €~~
460 €

PAR COURRIER / PAR MAIL

Bulletin à retourner par mail à olfa.lauvergeon@ehpa.fr ou par courrier à EHPA Formation, 55 bis, rue de Lyon, 75012 Paris

- Je m'inscris aux Assises Nationales des Ehpads** qui auront lieu les mardi 13 septembre et mercredi 14 septembre 2022 à la Maison de la Chimie et adresse un chèque d'un montant de 460 euros à l'ordre de EHPA Formation, qui m'adressera la confirmation d'inscription.
- La facture correspondante me sera envoyée après service rendu.

- Je déclare accepter le [Règlement intérieur Stagiaire](#) et le [règlement RGPD](#).

préqualifications

- Quelle expérience avez-vous dans le secteur médico-social ?
.....
.....
- Quel niveau de maîtrise pensez-vous avoir acquis dans ce secteur ?
.....
.....

Mme M.

Fonction :

EMAIL

TÉLÉPHONE FAX

ADRESSE DE FACTURATION

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT

..... Public - Associatif - Commercial

ADRESSE

.....

EMAIL

TÉLÉPHONE

Ces assises ne sont pas éligibles au plan de formation.

Formation de 2 journées - 14h00
Inscriptions jusqu'à 24h avant la formation

Public visé :
Directeurs et responsables d'établissements pour personnes âgées

Objectif de la formation :
Développement des connaissances et de l'actualité dans le secteur des Ehpads, Résidences Autonomie et Résidences Seniors

Modalités de suivi, d'exécution et d'évaluation :
Questionnaire sur l'évaluation de la journée complété par les participants - Socle documentaire remis aux participants

Méthodes pédagogiques :
Débats - Exposés - Analyses de cas
Questions/réponses avec les participants ;

Organisme de formation :
Ehpa Formation - Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 464 24 75, auprès du préfet d'Ile-de-France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Formation accessible aux personnes en situation de handicap
Les locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Les formations peuvent être adaptées aux personnes en situation de handicap sur demande : nous contacter.

Conditions d'annulation :
En cas de dédit par l'entreprise avant le début de l'action mentionnée, l'organisme remboursera :

- 15 jours avant la date de la formation : Le coût total de la somme.
- Entre le 15^{ème} jour et le 2^{ème} jour avant la formation : 50% de la somme.
- De 48h au jour de la formation : Pas de remboursement possible.

RENSEIGNEMENTS

Olfa Lauvergeon - olfa.lauvergeon@ehpa.fr - 01 40 21 72 11

AIRFRANCE / **KLM** PARTENAIRES OFFICIELS / OFFICIAL PARTNERS

Homologation Réseau Métropole Air France : **NOUS CONTACTER**

EHPA
CONSEIL PRESSE FORMATION
www.ehpa.fr